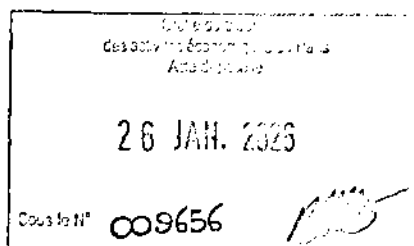


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 26/01/2026 - 9656 - 2023 B 41160 - 982 048 787 - A&B



A&B

Société par Actions Simplifiée au capital de 6.222.501 €

Siège social : 15 rue d'Edimbourg

75008 Paris

Siren 982 048 787 R.C.S. Paris

(ci-après, la « Société »)

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 6 FEVRIER 2025
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE PAR LE PRESIDENT

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

L'assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024 est déficitaire de (1.706.345,91) € décide de l'imputer sur le compte « Report à nouveau ».

Par ailleurs, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Signature électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

DocuSigned by:
Tristan HENNER
00E0FF1854B9427...

La société MAISON HENNER
représentée par M. Tristan HENNER

A&B

Société par Actions Simplifiée au capital de 6.222.501 €

Siège social : 15 rue d'Edimbourg

75008 Paris

Siren 982 048 787 R.C.S. Paris

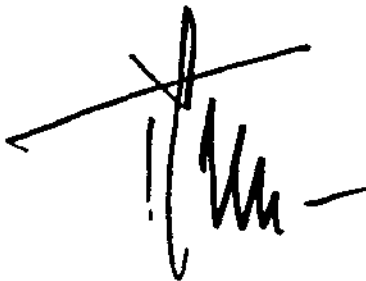
-oOo-

Comptes annuels au 30/09/2024
Bilan Actif – Passif – Compte de Résultat
& Annexe

Copie certifiée conforme

Le Président,

La société MAISON HENNER,
représentée par M. Tristan HENNER

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Tristan Henner', is written over a horizontal line.

DocuSigned by:
Tristan HENNER
0DE0FF1854B3427 ..

①

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 3

Designation de l'entreprise : **A&B** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **1 1**
 Adresse de l'entreprise : **15 RUE D'EDENBOURG** 75108 PARIS Durée de l'exercice précédent* **1 0**

Numéro SIRET* **9 8 2 0 4 8 7 8 7 0 0 0 1 3**

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 0 2 0 2 4	N-1 1 0 0 0 0 0
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 007	304
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	21 133 483	21 133 483
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BI	BJ	60 000	60 000
	TOTAL (II)	BJ	BK	304	21 195 186
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 476	6 476
	Autres créances (3)	BZ	CA	233 929	233 929
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	281 804	281 804
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	22	22
	TOTAL (III)	CJ	CK	522 231	522 231
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		50 714	50 714
	Primes de remboursement des obligations (V)	CV			
	Frais de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	CA	304	21 768 131

Remarque : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières

C P

(3) Part à plus d'un an

C R

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF MOBILE

COMPTES DE REGULARISATION

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2024

Page 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A&B		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6...222...501.....)	DA	6 222 501
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 706 346)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 053 144
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	2 014 117
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	96 596
	Dettes fiscales et sociales	DY	88 119
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA		
	Compte régular	EB	
	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	EC	17 251 976
	Ecart de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I+V)	EE	21 768 131
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 040 476
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

N° 2052 2024

Page 5

Designation de l'entreprise : A&B		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et Réversions intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	763 689	FH		FI	763 689
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	763 689	FK		FL	763 689
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	56 200
	Autres produits (1) (11)					FQ	17
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	819 906
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FI	27 008
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 242 496
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 983
	Salaires et traitements*					FY	139 653
	Charges sociales (10)					FZ	71 076
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	IIS	GA	5 790
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)					GE	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 490 011
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(670 105)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 036 223
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 036 223
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 036 223)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024
Page 6

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : A&B				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIIE	18		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			IIII	18		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				IIII	(18)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				IIK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)				IIIL	819 906		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIIV	2 526 252		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IIIN	(1 706 346)		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IIIO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières			IIY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIIG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *			IIIP	
			- Crédit bail immobilier			IIIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)			IIX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	56 200	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		Dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
PENALITE				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				18			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

A&B
75108 PARIS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Evaluation des créances et des dettes	7
Obligations convertibles ou échangeables	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	8
Liste des filiales et participations	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice couvrant la période du 28/11/2023 au 30/09/2024, la société ayanat été constituée le 28/11/2023 au capital de 1 euros.

Le capital a été porté à 3.478 ke par apport de titres puis à 6.222 ke par apport en numéraire.

Il a été procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 8.349 ke et à la souscription d'emprunts bancaires pour 5.500 ke.

La société a procédé à l'acquisition des titres de la société A&B COUTURE.

La société a souscrit un emprunt auprès de BPI pour 1.200 ke.

La société a procédé à l'acquisition de la totalité des titres de la société ETS MANOUKIAN

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il a été procédé à la dissolution par voie de transmission universelle de son patrimoine de la société A&B COUTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 007
TOTAL			2 007
Autres participations			21 133 483
Prêts, autres immobilisations financières			60 000
TOTAL			21 193 483
TOTAL GENERAL			21 195 490

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 007	
TOTAL			2 007	
Autres participations			21 133 483	
Prêts, autres immobilisations financières			60 000	
TOTAL			21 193 483	
TOTAL GENERAL			21 195 490	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			304		304
TOTAL			304		304
TOTAL GENERAL			304		304
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	304				
TOTAL	304				
TOTAL GENERAL	304				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		56 200	5 486	50 714

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	60 000		60 000
Autres créances clients	6 476	6 476	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	740	740	
Taxe sur la valeur ajoutée	95 978	95 978	
Groupe et associés	137 211	137 211	
Charges constatées d'avance	22	22	
TOTAL	300 427	240 427	60 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 144	4 144		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 049 000	837 500	3 350 000	10 861 500
Emprunts et dettes financières divers	690 790	690 790		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 596	96 596		
Personnel et comptes rattachés	51 411	51 411		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 825	32 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 079	1 079		
Autres impôts taxes et assimilés	2 803	2 803		
Groupe et associés	1 323 327	1 323 327		
TOTAL	17 251 976	3 040 476	3 350 000	10 861 500
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 049 000			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		6 222 501		6 222 501

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art 831-3, Art 531-II et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBSA MEZZANINE JUNIOR	5 025 000	1	5 025 000
OBSA MEZZANINE SENIOR	3 324 000		3 324 000

A chaque OBSA est attaché un bon de souscription d'action mezzanine donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de valeur nominale d'un euro au prix de souscription d'un euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	8 349 000
- NANTISSEMENT DES TITRES A&B COUTURE	
Total	8 349 000

Page 9

[illegible]

A&B

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Certifier conforme à l'original



À l'assemblée générale de la société A&B,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A&B relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 28 novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels expose les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour le suivi de la valeur des titres de participation. Nous avons procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour les estimations des valeurs d'inventaire et, le cas échéant, certifié le calcul des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

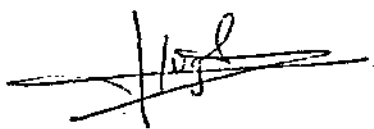
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 janvier 2025

Le commissaire aux comptes,



Aca Nexia
représenté par
Fabrice Huglin

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 11		Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	2 007	304	1 703	1 703	
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	21 133 483		21 133 483	21 133 483	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	60 000		60 000	60 000	
	Total II	21 195 490	304	21 195 186	21 195 186	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	6 476		6 476	6 476	
	Autres créances	233 929		233 929	233 929	
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	281 804		281 804	281 804	
	Charges constatées d'avance (3)	22		22	22	
	Total III	522 231		522 231	522 231	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	50 714		50 714	50 714	
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	21 768 435	304	21 768 131	21 768 131	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 222 501) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 222 501		6 222 501	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 706 346		1 706 346	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	4 516 155		4 516 155	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	15 049 000		15 049 000	
	Concours bancaires courants	4 144		4 144	
	Emprunts et dettes financières diverses	2 014 117		2 014 117	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96 596		96 596	
	Dettes fiscales et sociales	88 119		88 119	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	17 251 976		17 251 976	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	21 768 131		21 768 131	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 040 476

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 11			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	763 689		763 689		763 689	
Chiffre d'affaires NET	763 689		763 689		763 689	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56 200		56 200	
Autres produits			17		17	
Total des Produits d'exploitation (I)			819 906		819 906	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			27 008		27 008	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 242 496		1 242 496	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 983		3 983	
Salaires et traitements			139 653		139 653	
Charges sociales			71 076		71 076	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 790		5 790	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			6		6	
Total des Charges d'exploitation (II)			1 430 011		1 430 011	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			670 105		670 105	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2024 11	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 036 223		1 036 223	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 036 223		1 036 223	
2. Résultat financier (V-VI)	1 036 223		1 036 223	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 706 328		1 706 328	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18		18	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	18		18	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18		18	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	819 906		819 906	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 526 252		2 526 252	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 706 346		1 706 346	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	3
Titres immobilisés	3
Evaluation des créances et des dettes	3
Obligations convertibles ou échangeables	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	4
Liste des filiales et participations	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Il s'agit du premier exercice couvrant la période du 28/11/2023 au 30/09/2024, la société ayant été constituée le 28/11/2023 au capital de 1 euros.

Le capital a été porté à 3.478 ke par apport de titres puis à 6.222 ke par apport en numéraire.

Il a été procédé à l'émission d'OBSA pour un montant de 8.349 ke et à la souscription d'emprunts bancaires pour 5.500 ke.

La société a procédé à l'acquisition des titres de la société A&B COUTURE.

La société a souscrit un emprunt auprès de BPI pour 1.200 ke.

La société a procédé à l'acquisition de la totalité des titres de la société ETS MANOUKIAN

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il a été procédé, en date du 19/11/2024, à la dissolution par voie de transmission universelle de son patrimoine de la société A&B COUTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 007
TOTAL			2 007
Autres participations			21 133 483
Prêts, autres immobilisations financières			60 000
TOTAL			21 193 483
TOTAL GENERAL			21 195 490

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 007	
TOTAL			2 007	
Autres participations			21 133 483	
Prêts, autres immobilisations financières			60 000	
TOTAL			21 193 483	
TOTAL GENERAL			21 195 490	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			304		304
TOTAL			304		304
TOTAL GENERAL			304		304
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier		304			
TOTAL		304			
TOTAL GENERAL		304			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		56 200	5 486	50 714

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	60 000		60 000
Autres créances clients	6 476	6 476	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	740	740	
Taxe sur la valeur ajoutée	95 978	95 978	
Groupe et associés	137 211	137 211	
Charges constatées d'avance	22	22	
TOTAL	300 427	240 427	60 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 144	4 144		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 049 000	837 500	3 350 000	10 861 500
Emprunts et dettes financières divers	690 790	690 790		
Fournisseurs et comptes rattachés	96 596	96 596		
Personnel et comptes rattachés	51 411	51 411		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 825	32 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 079	1 079		
Autres impôts taxes et assimilés	2 803	2 803		
Groupe et associés	1 323 327	1 323 327		
TOTAL	17 251 976	3 040 476	3 350 000	10 861 500
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 049 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		6 222 501		6 222 501

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 28/11/2023 au 30/09/2024

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBSA MEZZANINE JUNIOR	5 025 000	1	5 025 000
OBSA MEZZANINE SENIOR	3 324 000		3 324 000

A chaque OBSA est attaché un bon de souscription d'action mezzanine donnant droit à la souscription d'une action nouvelle de valeur nominale d'un euro au prix de souscription d'un euro.

Les OBSA sont à échéance du 30/09/2031

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Autres emprunts obligataires	8 349 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 500 000
Emprunts et dettes financières divers :	5 500 000
- NANTISSEMENT DES TITRES A&B COUTURE	5 500 000
Total	19 349 000

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

A&B
75108 PARIS

Page: 5

[illegible]